

**Communiqué de presse – Conseil départemental de l'Oise / Académie d'Amiens**

**Collège Henry-de-Montherlant – Neuilly-en-Thelle**

**Judi 29 janvier 2026**

Le 9 janvier dernier, la tempête GORETTI touche la commune de Neuilly-en-Thelle. Quelques jours plus tard, des infiltrations d'eau sont constatées à l'intérieur de deux bâtiments du collège Henry-de-Montherlant. Immédiatement, des travaux sont engagés pour réparer les tuiles endommagées, et une expertise est diligentée pour évaluer la structure de la toiture.

L'expert du bureau d'étude spécialisé en structure-charpente-bois vient de conclure à une fragilité potentielle de la charpente et recommande de ne pas utiliser ces bâtiments en cas de chute de neige ou de vent supérieur à 40 km/h.

À réception du rapport, Madame la Présidente du Conseil départemental de l'Oise, Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens et Monsieur le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise ont décidé, par principe de précaution, en lien avec le Principal du collège Henry-de-Montherlant, de mettre en place une nouvelle organisation d'accueil au sein du collège. Cette décision s'impose afin de garantir pleinement la sécurité des collégiens, des équipes pédagogiques, des agents et des familles.

Le Département et l'Éducation nationale travaillent conjointement à la mise en œuvre de solutions permettant de garantir la continuité pédagogique. Concrètement, l'enseignement est prévu d'être organisé de la façon suivante :

*- à compter du lundi 2 février et jusqu'au vendredi 13 février 2026, date du début des vacances scolaires : mise en place d'enseignements en distanciel. L'accueil éventuel de certains élèves est à l'étude dans d'autres bâtiments du collège, présentant toutes les garanties requises en matière de sécurité.*

*- tout est mis en œuvre pour un retour progressif des équipes pédagogiques et des élèves dans des installations modulaires provisoires à partir de la rentrée des classes, le lundi 2 mars prochain.*

Pour permettre la mise en place de cette réorganisation, l'accueil des élèves ne sera pas assuré demain, vendredi 30 janvier 2026.

Par ailleurs, le Conseil départemental et l'Education nationale mettent en place dès aujourd'hui une communication à l'attention de l'ensemble des parties concernées : les collégiens, les familles et l'ensemble de la communauté éducative du collège.

Des points de situations seront régulièrement diffusés à l'ensemble des personnes précitées dans un esprit de clarté. La transparence sera totale au fur et à mesure de l'évolution de la situation et de l'avancée des travaux à venir.

**Contacts presse :**

[eric.fournier@oise.fr](mailto:eric.fournier@oise.fr) – 06 77 51 86 04

[marie.bougain@ac-amiens.fr](mailto:marie.bougain@ac-amiens.fr) – 06 86 31 87 37